

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois de septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SOUS-BROU, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire.

La séance était publique.

Date de convocation du conseil municipal 05 septembre 2023.

Présents : M. BELFORT Jean-Claude, M. SAILLARD Jean-Pierre, M. BRUNEAU Jérôme, Mme DELORME Sylvie, Mme SERREAU Hélène, Mme VAMBRE Adeline.

Absents excusés : M. BRAULT André, Mme GISKA Céline a donné pouvoir à M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme TOURY Béatrice

Mme SERREAU Hélène est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 05/09/2023

ORDRE DU JOUR

-Approbation du compte rendu des dernières séances (04/07/2023).

Participation financière 2023 au FSL logement

M. le Maire explique que,

Depuis le 1er janvier 2005, le département s'est vu confier la responsabilité du fonds de solidarité pour le logement. Ce fond s'adresse aux personnes ou aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide, de ne pas donner suite à la demande d'une participation financière pour 2023.

Restauration scolaire à Unverre : Compte de gestion 2021-2022-Approbation

M. le Maire présente le compte de gestion du restaurant scolaire d'Unverre exposé en commission aux communes constitutives du regroupement et approuvé par le Conseil Municipal d'Unverre dans sa séance du 24 octobre 2022.

Le coût dû par la commune de Dampierre-sous-Brou est de 11 148.52 € pour l'année scolaire 2021-2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine cette décision et accepte le compte de gestion du restaurant scolaire d'Unverre pour un montant dû de 11 148.52 € pour la commune de Dampierre-sous-Brou.

Les crédits sont prévus au budget communal au compte 6042.

Questions et informations diverses

Banquet des Aînés : Aura lieu le 15 octobre 2023.

Distribution invitations semaine 38 et réponse souhaitée au plus tard le 3 octobre.

A partir de 2024 la commune offrira soit le repas des aînés, soit le colis de fin d'année. Libre choix aux personnes âgées de 69 ans et plus.

Spectacle de Noël : devis envoyé et contrat reçu. Contacter M. LATOUCHE pour la balade en calèche

Réparation tracteur : Monsieur le Maire informe que des réparations ont été réalisés sur le tracteur.

- Réparation de la boîte de vitesse pour un montant de 652.36 € TTC
- Changement de deux pneus pour un montant de 1272 € TTC

Animation sportive : organisée par la municipalité le dimanche 22 octobre – 14H, à partir de 8 ans.

Prévoir affiche aux abris bus

Compensation impôts sur les spectacles : la commune a reçu la somme de 632.70 €

Rénovation grange : demande de devis (toiture, chappe, électricité) afin de réaliser une demande de subvention.

WC public : fermés en attente de réparations. Voir éclairage extérieur des WC.

Remerciements : Benoît BOUCHEREAU et Manuela NATALI remercient le conseil Municipal pour le bon d'achat de 30 Euros au magasin « La Brouette aux jouets » suite à la naissance de leur fille Triana.
De l'association ADEVA pour le prêt de salle.

Le prochain conseil se tiendra le 17 octobre à 20 H.

Séance levée à 22H15.

Le Maire,
M. Tony LEVERD

Secrétaire de séance,
Mme SERREAU Hélène